



www.ufolep.org

Une autre idée du sport

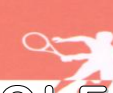
Document de référence
du PLAN
NATIONAL DE
FORMATION

à l'usage des

- Commissions Nationales Sportives
- Groupes de Travail Sportifs
- Délégations régionales
- Délégations départementales
- Formateurs

Brevet Fédéral
Animateurs
Officiels





Animateurs

Discipline sportive

Volley-ball

1°) Contenus communs définis par la Commission Nationale Formation

2°) Contenus spécifiques définis par :

- la Commission Nationale Sportive

Volley-ball



Conditions d'entrée dans le cursus de formation

Activité sportive : Volley-ball

1°) Etre licencié UFOLEP

2°) Valider une période probatoire d'expérience associative d'au moins 20 heures

3°) Age requis défini par la CNS ou le GTS :

au moins 17 ans à l'entrée en formation
et au moins 18 ans à l'obtention du BF1A ou du BF10



4°) Justifier d'un niveau technique de pratique dans l'activité

Ce niveau défini par la CNS ou le GTS concerné constitue le niveau technique requis pour que le stagiaire puisse suivre un stage de formation dans des conditions optimales d'apprentissage et de sécurité.

Ce niveau technique de pratique sera évalué, dans l'association, durant la période probatoire.

Niveau requis :

- Etre capable de réaliser des exercices de bases, adaptés à l'apprentissage de l'activité
- Etre capable d'évoluer avec aisance à tous les postes
- Etre capable de maîtriser certains gestes techniques de l'animateur (service - réception)



Organigramme général

ANIMATEURS		Brevet Fédéral 1 ^{er} degré BF 1 A	Brevet Fédéral 2 ^{ème} degré BF 2 A	Approfondissement BAFA	Options
Conditions d'entrée en formation		Avoir ans (débuter par UC Probatoire)	Etre titulaire du BF1 A complet et AFPS	Complément à BF1 A	Définies par CNS / GTS
Compétences visées		EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association. EC de participer à l'organisation de l'activité dans le département	EC d'animer et gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation	EC d'intégrer des notions liées aux centres de vacances et de loisirs	
Durée totale		94H (20+8+16+50.)	8H (8+30+ 50)	15H	
Compétences capitalisables		Etre capable de :	Etre capable de :	Etre capable de :	
Période probatoire 20H		*S'intégrer à une vie associative à des fins d'animation ou de gestion. Maîtriser les bases techniques nécessaires à la pratique de l'activité			
Tronc commun 8 h.	UCC TC.1	Mouvement Associatif et Sportif	* Participer au fonctionnement de son association UFOLEP.	* Positionner son association dans son environnement. * Contribuer à la mise en œuvre d'un projet adapté à ses prérogatives	
	UCC TC.2	Animation pédagogique	* Mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission	* Mettre en œuvre un projet adapté à sa mission	
	UCC TC.3	Sécurité de la pratique	* Animer sans risque, en tenant compte des données scientifiques	* Prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique, dans une démarche de transmission de savoirs.	
Activité Sportive 16 h.	UCC A.S. 4	4.1 Technique et Pédagogie	* Identifier et mettre en œuvre des actions motrices de base * Identifier des techniques sportives à différents niveaux de pratique * Mettre en œuvre des situations d'apprentissage évolutives pour développer des actions motrices de base. * Concevoir, animer et évaluer des séquences d'apprentissage	* Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques * Transmettre des connaissances	
		4.2 Législation	* Identifier et appliquer des textes réglementaires généraux et spécifiques, liés à la pratique sportive	* Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires * Approfondir ses connaissances	
		4.3 Sécurité de la pratique	* Identifier et prévenir les risques liés à l'activité * Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers sur le lieu et autour du lieu de pratique * Prendre en compte des incidences physiologiques et biologiques relatives aux activités	* Connaître et être capable d'analyser les risques liés à l'activité * Rédiger des fiches didactiques, adaptées à la pratique de l'activité * Connaître les inter- relations entre la pratique et les actions motrices mises en œuvre.	
		4.4 Environnement	* Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels * Agir en fonction des contraintes qui en découlent * Prendre en compte la protection du milieu	* Identifier les contraintes liées aux milieux d'évolution et aux matériels utilisés - Les faire accepter - Les faire respecter.	
Formation en alternance en association 50 h.	Stage Pratique dans l'Association		* Participer à la vie de son association et à la vie du Comité départemental Ufolep	* Connaître la Fédération et son organisation régionale.	
	Stage Pratique en Animation		* Prendre en charge l'animation d'un groupe dans son association et gérer l'activité dans sa globalité	* Réaliser un projet au niveau départemental ou régional, en liaison avec leurs commissions techniques	
AFPS		*Etre titulaire d'une attestation de formation			

Brevet fédéral 1^{er} degré animateurs et officiels		BF 1 A et BF 1 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation (pré requis) : Avoir l'âge requis par CNS/GTS concerné. Avoir vécu et fait valider la période probatoire				
Compétences visées : EC d'organiser, d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association et de participer à l'organisation de l'activité dans le département et la région.				
UCC - T.C - 1.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H		UCC - T.C - 1.2 Animation pédagogique - 2H30	UCC - T.C - 1.3 Sécurité de la pratique - 2H30	
Compétences visées Etre capable de participer au fonctionnement de son association Ufolep.		Compétences visées Etre capable de mettre en œuvre des situations adaptées à sa mission.	Compétences visées Etre capable d'animer sans risque, en tenant compte des bases scientifiques en matière de sécurité.	
Capacités recherchées - se situer dans son parcours individuel de formation - décliner les principes fondamentaux de la loi 1901. La loi sur le sport de 1984, etc.. - participer à la vie de son association - identifier les rôles, statuts et fonctions des membres de l'association - connaître la délégation départementale UFOLEP et le fonctionnement des CTD " Commissions Techniques Départementales " - connaître les démarches administratives pour la prise de licence.		Capacités recherchées - observer et évaluer - identifier et prendre en compte les différents publics - adapter ses méthodes d'apprentissage à cette « autre idée du sport » - accueillir, sensibiliser et informer - connaître les règles pour construire une séance - mettre en œuvre des situations simples et les enchaîner dans une logique pédagogique.	Capacités recherchées - mobiliser les connaissances de base en anatomie, physiologie et biomécanique - écouter, rassurer, mettre en confiance - identifier les risques liés à sa pratique - identifier les règlements généraux - agir en cas d'accident, d'incident ou de blessure - connaître les consignes de sécurité et les gestes de premier secours adaptés aux situations d'urgence possible - connaître les risques liés au dopage et aux conduites addictives	
Contenus synthétiques de formation - présentation du PNF et du Plan Individuel de Formation - l'association loi 1901. Généralités sur les lois sur le sport, en cours - création et fonctionnement de l'association - la Ligue de l'Enseignement - l'UFOLEP (les différentes structures, les valeurs, le système fédéral) - fonctions du bénévole, du salarié		Contenus synthétiques de formation - les différents publics - fiche d'observation - l'animateur - le rôle de l'officiel dans l'animation - principes de construction d'une séance d'animation - l'évaluation (référence à l'annexe 4 de la mallette formation)	Contenus synthétiques de formation - biomécanique - cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire - sécurité (conduites à tenir) - risques liés au dopage et aux conduites addictives (généralités) - règlements généraux applicables aux brevets fédéraux	



Brevet fédéral 2ème degré animateurs et officiels		BF 2 A et BF 2 O	Tronc commun	8H
Conditions d'entrée en formation ou pré requis : être titulaire du BF1 A ou du BF1 O (diplôme)				
Compétences visées : <ul style="list-style-type: none"> EC d'animer et de gérer un projet d'animation dans l'association, dans le département ou la région. EC de participer aux actions d'une équipe de formation 				
UCC TC - 2.1 Mouvement Associatif et Sportif - 3H	UCC - T.C - 2.2 Animation pédagogique - 2H30	UCC - T.C - 2.3 Sécurité de la pratique - 2H30		
Compétences visées Etre capable de situer son association dans un environnement	Compétences visées Etre capable de mettre en œuvre un projet adapté à sa fonction	Compétences visées Etre capable de prendre en compte les incidences biologiques et mécaniques liées à sa pratique dans une démarche de formateur.		
Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> Connaître l'organisation du sport en France. S'informer des dispositifs relatifs à la formation professionnelle : VAE, BPJEPS, CQP, etc ... Appréhender les nouveaux territoires. Connaître les grands principes de la Loi sur le sport. 	Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> Connaître les étapes de : <ul style="list-style-type: none"> la démarche de projet la conception d'une progression d'apprentissage la mise en place de situations pédagogiques nouvelles et évolutives l'analyse et l'évaluation. Connaître les principes du travail en équipe animateurs – officiels. Prévention – Evaluation – Traitement des conflits 	Capacités recherchées <ul style="list-style-type: none"> Mieux comprendre dans leur complexité les mécanismes physiologiques et biomécaniques. Illustrer et mettre en œuvre ces mécanismes sur un ou deux thèmes d'étude Utiliser ses connaissances pour adapter sa pratique Transmettre ses connaissances. Repérer les situations et comportements à risques. Les règlements 		
Contenus synthétiques de formation <ul style="list-style-type: none"> La loi sur le sport. La structuration du secteur associatif. L'environnement de l'association. Le Plan National de Développement Les dispositifs ministériels La Branche Professionnelle du Sport La responsabilité civile et pénale Les assurances 	Contenus synthétiques de formation <ul style="list-style-type: none"> La démarche de projet. Les méthodes d'apprentissage L'évaluation. La planification et la programmation 	Contenus synthétiques de formation Approfondissement des connaissances du BF1 E.C. d'intervenir en formation sur les aspects : <ul style="list-style-type: none"> bio-mécanique cardio-vasculaire et cardio-pulmonaire les filières énergétiques sécurité (conduites à tenir) les risques liés au dopage et aux conduites addictives 		




Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur BF 1 A		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : Volley-ball	
Présentation générale UC AS - 1-A-4 - Activité Sportive –20H			
Compétences visées : EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association EC de participer à l'organisation de l'activité départementale			
Unité de Compétences Capitalisables A.S - 1-A-4.1 TECHNIQUE ET PEDAGOGIE	UCC A.S - 1-A-4.2 LEGISLATION	UCC A.S - 1-A-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE	UCC A.S - 1-A-4.4 ENVIRONNEMENT
Proposition de répartition horaire : 13 heures	1H	4H	2H
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques Créer et mettre en oeuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public. 	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et appliquer des textes législatifs et réglementaires, généraux liés à l'activité. Identifier et appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep 	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et prévenir les risques liés à l'activité Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités Assurer la sécurité dans et hors pratique. 	<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. Réagir en fonction des contraintes Prendre en compte la protection du milieu
<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> La connaissance et la maîtrise de la technique La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en oeuvre. L'animation pédagogique spécifique L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité 	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les réglementations concernant la pratique de l'activité Connaître les responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des animateurs bénévoles et des professionnels Mettre en pratique ses connaissances 	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Analyser l'ensemble des conditions de pratique pour organiser la conduite de son groupe en toute sécurité Identifier les niveaux de pratique, repérer les comportements à risques et repérer les situations dangereuses. Connaître la conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure Acquérir un comportement responsable Aborder les aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité Connaître le fonctionnement des chaînes motrices mises en action Identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité et savoir les prévenir 	<u>Capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte les prévisions météorologiques locales Prendre en compte les différents matériels Prendre en compte la nature du milieu d'évolution (notamment en fonction de l'âge)




Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur	BF 1 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : Volley-ball
Unité de Compétences Capitalisables A.S -1-A-4.1 TECHNIQUE ET PEDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 13H	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Identifier et mettre en oeuvre des actions motrices de base, avec une technique juste, appropriée et codifiée ▪ Identifier des techniques sportives, à différents niveaux de pratique, jusqu'au haut niveau- ▪ S'appuyer sur les besoins du public pour adapter ses démarches pédagogiques ▪ Créer et mettre en œuvre des situations d'apprentissage pour développer les actions motrices de base. ▪ Concevoir, animer et évaluer des actions d'apprentissage et un projet d'animation adapté au public. 	
Tableau à renseigner par la CNS		
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance et la maîtrise de la technique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Une pratique personnelle effective de l'activité ▪ Connaissance et maîtrise des gestes de base (fondamentaux) : service, réception, passe, attaque, contre, défense ▪ Maîtriser les lancers et les frappes de l'entraîneur / animateur (économie des gestes pour éviter les accidents musculaires et articulaires) ▪ 	
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Vécu de situations d'apprentissage mises en place par les formateurs ▪ Analyse et prise en compte des besoins et des attentes du public ▪ 	
L'animation pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préparation d'une séquence d'animation adaptée aux objectifs de l'animateur et au public (séries simples, complexes) – enchaînement de tâches – gammes - ...) ▪ Prise en charge d'un groupe en tutelle et/ou en autonomie ▪ Réaction au questionnement du public et réponse adaptée ▪ Mise en œuvre de ses connaissances concernant les particularités de l'activité (Baby-volley) et du milieu d'évolution (gymnase – beach) 	
L'observation et l'évaluation en rapport avec l'activité	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Pratique d'observation lors de rencontre en prenant en compte les qualités individuelles et la réglementation technique afin de faire progresser les pratiquants ▪ A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Malette Formation, établir des documents d'évaluation correspondants aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage (pédagogique, technique, certificatif, ...) 	
Evaluation		



Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur	BF 1 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : Volley-ball	
UCC A.S - 1-A-4.2 LEGISLATION Proposition de répartition horaire : 1H		Etre capable <ul style="list-style-type: none"> • d'Identifier et d'appliquer les textes législatifs et réglementaires généraux liés à l'activité. • d'Identifier et d'appliquer les règlements sportifs définis par l'Ufolep 	
Tableau à renseigner par la CNS			
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à acquérir	
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité	<p><i>Les réglementations « étatiques » :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - de la pratique sportive des jeunes (baby-volley) - de l'utilisation des aires de jeu - de la pratique de l'activité scolaire <p><i>les réglementations sportives</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes « lois du jeu » 		
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers et des animateurs bénévoles	<p><i>Les responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des bénévoles et des professionnels de l'animation</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - responsabilité civile - responsabilité pénale 		
La mise en pratique de ces connaissances	<p><i>L'application de la notion de respect de ces obligations en cours de pratique et analyse éventuelle</i></p>		
Evaluation	<p><i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i></p>		

<p>Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur</p>	<p>BF 1 A</p> <p>REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Volley-ball</p>
<p>UCC A.S -1-A-4.3</p> <p>SECURITE DE LA PRATIQUE</p> <p>Proposition de répartition horaire : 4H</p>	<p>Etre capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et prévenir les risques liés à l'activité • Prendre en compte les incidences physiologiques et biomécaniques relatives aux activités • Assurer la sécurité dans et hors pratique
<p>Tableau à renseigner par la CNS</p>	
<p>Domaines des capacités recherchées</p>	<p>Connaissances théoriques et pratiques à acquérir</p>
<p>Les connaissances générales</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Protéger, Alerter, Secourir • Notions de biomécanique et de physiologie spécifique à l'activité • Traumatologie spécifique, les précautions à prendre chez les différents publics • Sécuriser les séances d'animation (savoir utiliser les équipements de secours) • Avoir des notions de la lutte contre l'incendie (schéma d'évacuation)
<p>Les connaissances liées à l'activité (matériel – pratiques ...)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Intégration des notions de sécurité et leur mise en œuvre <ul style="list-style-type: none"> - Echauffement musculaire - Choix du matériel adapté - Réglage de la hauteur des filets en fonction de l'âge et éventuellement de la taille des participants - Prise en compte de la fatigue - Limiter le nombre de pratiquant pour en assurer la sécurité
<p>Les connaissances appliquées au milieu</p>	<p><i>Beach</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller à la tenue adaptée des participants (couvre chef, lunette de soleil, crème protectrice...)
<p>Evaluation</p>	




Brevet fédéral 1^{er} degré Animateur	BF 1 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Volley-ball	
UCC A.S -1-A-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire : 2H	Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Connaître les milieux et les matériels et s'y adapter. ▪ Identifier et réagir de façon adaptée aux contraintes du milieu ▪ Prendre en compte la protection du milieu 		
Tableau à renseigner par la CNS			
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à acquérir		
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)	<i>reconnaissance et prise en compte des équipements sportifs</i> <i>beach :</i> <ul style="list-style-type: none"> - avoir reconnu les lieux de pratique (sol et sous immédiat) - horaires des marées - des conditions climatiques prévues 		
L'intégration de l'activité et des comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable.	<ul style="list-style-type: none"> •Présentation de l'engagement Ufolep envers le développement durable (guide) •Respect des lieux d'évolution et des autres utilisateurs (vacanciers, plagistes,...) •Insister sur les comportements citoyens (individuels et collectifs) 		
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>		

Brevet fédéral 2^{ème} degré Animateur		BF 2 A		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE : Volley-ball			
Présentation générale UC A.S -2-A-4 - Activité Sportive - 30H							
Compétences visées : EC d'animer, de gérer un projet d'animation dans l'association et dans le département ou la région EC de participer aux actions d'une équipe de formateurs							
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-A-4.1 TECHNIQUE ET PEDAGOGIE		UCC A.S -2-A-4.2 LEGISLATION		UCC A.S -2-A-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE		UCC A.S -2-A-4.4 ENVIRONNEMENT	
Proposition de répartition horaire : 21H		2H		5H		2H	
<u>Compétences capitalisables</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques et pédagogiques Transmettre des connaissances et des savoirs 		<u>Compétences visées</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires Approfondir ses connaissances 		<u>Compétences visées</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Identifier et analyser les risques liés à l'activité Rédiger des fiches didactiques Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre 		<u>Compétences visées</u> Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter. Les faire accepter Les faire respecter 	
<u>Domaines des capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> La maîtrise et le perfectionnement de la technique La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en oeuvre optimales. L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité L'efficacité de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs 		<u>Domaines des capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> L'appropriation de l'évolution des textes L'analyse et la transmission des concepts de responsabilité juridique et morale applicables aux animateurs 		<u>Domaines des capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> L'analyse de l'ensemble des conditions de pratique pour concevoir une conduite de groupe en toute sécurité La conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure et son application dans une mission de prévention L'analyse des aspects essentiels de la bio mécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs relatifs à la sécurité de la pratique de l'activité. 		<u>Domaines des capacités recherchées</u> <ul style="list-style-type: none"> L'étude du milieu La connaissance approfondie du matériel utilisé dans l'activité L'influence du milieu sur les comportements des pratiquants La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs 	

Brevet fédéral 2^{ème} degré Animateur	BF 2 A	REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Volley-ball
Unité de Compétences Capitalisables A.S -2-A-4.1 TECHNIQUE ET PEDAGOGIE Proposition de répartition horaire : 21H		Etre capable de : - Approfondir ses connaissances et ses compétences techniques et pédagogiques - Transmettre des connaissances et des savoirs
Tableau à renseigner par la CNS		
Domaines des capacités recherchées	Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner	
La maîtrise et le perfectionnement de la technique	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise de la force et de la direction des frappes dans les lancers de balle de l'entraîneur • Pratique du volley-ball sur toutes les surfaces (gymnase – beach – green) • Analyser et décomposer les différentes actions individuelles et inter individuelles en vue de les transmettre • Appropriation des fondamentaux 	
La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre optimales	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer des niveaux de pratique individuels et collectifs pour construire des séquences et des entraînements entrant dans une programmation • Connaissance du niveau d'évolution des autres équipes jouant dans le même « championnat » 	
L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des situations d'apprentissages différentes en fonction du public choisi (adultes, jeunes, baby) 	
L'efficacité de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Rechercher des situations pédagogiques adaptées aux différents publics</i> • <i>Identifier différents processus d'apprentissage</i> • 	
La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs	<ul style="list-style-type: none"> • Appréhender la situation de formateur • Prendre en compte les difficultés rencontrées afin de pouvoir y remédier • Améliorer ses compétences en animation • Réflexion sur un positionnement comme futur animateur 	
Evaluation	<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>	



Brevet fédéral 2^{ème} degré Animateur		BF 2 A		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Volley-ball		
UCC A.S -2-A-4.2 LEGISLATION Proposition de répartition horaire : 2H		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> Prendre en compte l'évolution des textes réglementaires Approfondir ses connaissances 				
Tableau à renseigner par la						
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner				
La connaissance des réglementations concernant la pratique de l'activité		<ul style="list-style-type: none"> le cadre institutionnel des activités (milieu scolaire, associatif) Les diplômes et leur classification <ul style="list-style-type: none"> état fédéral <ul style="list-style-type: none"> animateur officiel 				
L'identification des responsabilités juridiques et morales des usagers, des animateurs bénévoles et des professionnels		<ul style="list-style-type: none"> Les différents régimes de responsabilité (civile et pénale) en vigueur, les faire connaître Connaître ses droits et devoirs dans le contexte de son rôle Mesurer l'impact psychologique de son attitude 				
La mise en pratique de ces connaissances		<ul style="list-style-type: none"> Mise en pratique de ses connaissances Elaboration de documents didactiques destinés à la formation 				
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>				

Brevet fédéral 2^{ème} degré Animateur		BF 2 A		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Volley-ball	
UCC A.S -2-A-4.3 SECURITE DE LA PRATIQUE Proposition de répartition horaire : 5H		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et analyser les risques liés à l'activité • Rédiger des fiches didactiques • Identifier les interrelations entre les composantes de l'activité et les actions motrices mises en oeuvre 			
Tableau à renseigner par la CNS					
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner			
Les connaissances générales		<ul style="list-style-type: none"> • <i>l'implication dans la pratique du volley-ball des connaissances générales concernant :</i> <ul style="list-style-type: none"> - <i>l'hygiène alimentaire</i> - <i>la gestion de l'effort (intensité, répétition, ...)</i> - <i>la biomécanique</i> - <i>les conditions de pratique (la température de la salle, la qualité du sol, la qualité du matériel)</i> 			
Les connaissances liées à l'activité (matériel, pratiques, etc...)		<ul style="list-style-type: none"> • <i>choisir du matériel adapté en fonction de l'âge</i> • <i>proposer des situations adaptées en fonction de l'âge</i> • <i>proposer des situations où la mise en place de la sécurité a été prévue (circulation des ballons,...)</i> • <i>avoir un rôle de conseil concernant le matériel individuel (chaussures...)</i> 			
Les connaissances appliquées au milieu					
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>			



Brevet fédéral 2^{ème} degré Animateur		BF 2 A		REFERENTIEL DE COMPETENCES SPECIFIQUES DE L'ACTIVITE SPORTIVE: Volley-ball	
UCC A.S -2-A-4.4 ENVIRONNEMENT Proposition de répartition horaire : 2H		Etre capable de : <ul style="list-style-type: none"> • S'approprier les contraintes liées aux milieux et aux matériels et s'y adapter. • Les faire accepter • Les faire respecter 			
Tableau à renseigner par la CNS					
Domaines des capacités recherchées		Connaissances théoriques et pratiques à perfectionner			
La connaissance du milieu de vie (habitat, faune, flore, culture, météo)		<i>idem BFA</i>			
L'intégration de l'activité et les comportements y attendant, dans une logique de protection du milieu et de développement durable		<ul style="list-style-type: none"> - connaître et faire connaître les différentes expositions disponibles au national - proposer des moments de réflexions sur ces thématiques afin d'être plus efficient ! - dresser un bilan après l'action 			
Evaluation		<i>A partir des schémas référencés dans l'Annexe 4 de la Mallette Formation, établir des documents d'évaluation correspondant aux différentes étapes et aux éléments constitutifs de l'apprentissage</i>			



Brevet fédéral 1 ^{er} degré Animateur		BF 1 A	EVALUATION DES COMPETENCES : Volley-ball	UC A.S.-1-A-4 – Activité sportive
UCC A.S.-1-A-4	Domaines des capacités recherchées		Evaluations	
A.S.-1-A-4.1- Technique et Pédagogie	Connaître et maîtriser la pratique du volley-ball Connaître les caractéristiques des différents publics (baby, jeunes, adultes) Adapter les mises en œuvre proposées au public concerné : <ul style="list-style-type: none"> - bien choisir le matériel, la situation, la forme d'animation Observer et évaluer pour faire progresser		<p><u>Au cours du stage</u> : mise en place d'une séquence d'animation autour d'un thème et d'une problématique, visant à faire découvrir un des fondamentaux du volley-ball.</p> <p><u>Au cours du stage</u> : pendant une séquence d'animation organisée par le candidat, évaluer sa capacité à créer et mettre en place des situations d'apprentissage adaptées à un certain public et prenant en compte une démarche pédagogique conforme aux prescriptions de la fédération.</p> <p><u>En fin de stage</u> : au cours d'un entretien candidat-formateur, évaluer la capacité du candidat à construire le programme d'une ou plusieurs étapes d'apprentissage. Evaluer la justesse des éléments, leur logique et leur compréhension. Le candidat choisit l'étape d'apprentissage en début de stage et prépare sa programmation à l'aide des formateurs ou de documents</p> <p>Ces compétences seront également évaluées par le tuteur au cours du stage en association</p>	
A.S.-1-A-4.2 - Legislation	<ul style="list-style-type: none"> • Connaître les réglementations concernant la pratique du volley-ball • Connaître les responsabilités juridiques et morales des pratiquants, des animateurs bénévoles et des professionnels • Intégrer ces connaissances à la pratique du volley-ball 		<p><u>Au cours du stage</u> : avec comme support un test oral ou écrit, évaluer les connaissances sur les différentes réglementations et responsabilités</p> <p><u>A cours de la séance de formation</u> : apprécier la compréhension et l'intérêt porté au sujet par les candidats et de la pertinence des remarques formulées durant le temps de formation.</p> <p>Ces compétences seront également évaluées par le tuteur au cours du stage en association</p>	
A.S.-1-A-4.3 – Sécurité de la pratique	<ul style="list-style-type: none"> • Analyser l'ensemble des conditions de pratique pour organiser la conduite de son groupe en toute sécurité • Identifier les niveaux de pratique, repérer les comportements à risques et les situations dangereuses • Connaître la conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure • Avoir un comportement responsable • Aborder les aspects de la biomécanique de l'activité volley-ball • Identifier les principaux traumatismes inhérents à l'activité, et savoir les prévenir 		<ul style="list-style-type: none"> • <u>Au cours du stage</u> : dans les différents temps de formation, évaluer la bonne compréhension des apports théoriques et la capacité de mise en œuvre dans la pratique du volley-ball • <u>En fin de stage</u> : avec comme support un test oral ou écrit, évaluer les connaissances, principalement dans la conduite de groupe en sécurité <p>Ces compétences seront également évaluées par le tuteur au cours du stage en association.</p>	
A.S.-1-A-4.4 - Environnement				

Brevet fédéral 2 ^{ème} degré Animateur	BF 2 A	EVALUATION DES COMPETENCES : Volley-ball	UC A.S.-2-A-4 – Activité sportive
UCC A.S.-1-A-4	Domaines des capacités recherchées		Evaluations
A.S.-2-A-4.1- Technique et Pédagogie	<p>La maîtrise et le perfectionnement de la technique</p> <p>La connaissance et la prise en compte des différents publics pour des mises en œuvre optimales</p> <p>L'analyse et l'évolution de l'animation pédagogique spécifique à l'activité</p> <p>L'efficacité de l'observation et de l'évaluation, en rapport avec l'activité et de la programmation d'un cycle</p> <p>La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs</p>		<p><u>Au cours du stage</u> : mise en place d'une séance d'animation intégrant un thème et une problématique rencontrée avec un public choisis.</p> <p>Evaluer la capacité à démontrer des éléments techniques d'apprentissage de niveau supérieur</p> <p><u>A cours du stage</u> : pendant une séance d'animation organisée par le candidat, évaluer sa capacité à créer et mettre en place des situations d'apprentissage adaptées à certain public et prenant en compte une démarche pédagogique conforme aux prescriptions de la fédération</p> <p>Evaluer la capacité à prendre des initiatives d'organisation d'activités associatives et départementales.</p> <p>En fin de stage : au cours d'un entretien candidat-formateur, évaluer la capacité du candidat à construire le programme d'une ou plusieurs étapes d'apprentissage. Evaluer la justesse des éléments, leur logique et leur compréhension. Le candidat choisit l'étape d'apprentissage en début de stage et prépare sa programmation à l'aide des formateurs ou de documents</p> <p>Ces compétences seront également évaluées par le tuteur au cours du stage en association</p>
A.S.-2-A-4.2 - Legislation	<p>L'appropriation de l'évolution des textes</p> <p>L'analyse et la transcription des concepts de responsabilités</p>		<p>Au cours de la séance de formation : et principalement au cours du débat qui suit, apprécier la compréhension, l'intérêt porté au sujet par les candidats.</p> <p>Au cours du stage : dans les différents temps de formation, évaluer la bonne compréhension des apports théoriques.</p> <p>Ces compétences seront également évaluées par le tuteur au cours du stage en association.</p>
A.S.-2-A-4.3 – Sécurité de la pratique	<p>L'analyse de l'ensemble des conditions de pratique pour concevoir une conduite de groupe en toute sécurité</p> <p>La conduite à tenir en cas d'accident, d'incident ou de blessure et son application dans une mission de prévention</p> <p>L'analyse des aspects essentiels de la biomécanique et de la traumatologie relatifs à l'activité</p> <p>La capacité à transmettre et à développer des connaissances et des savoirs relatifs à la sécurité de la pratique de l'activité</p>		<p>Au cours de la séance de formation : et principalement au cours du débat qui suit, apprécier la compréhension, l'intérêt porté au sujet par les candidats.</p> <p>Au cours du stage : dans les différents temps de formation, évaluer la bonne compréhension des apports théoriques et la capacité de mise en œuvre dans la pratique de l'activité</p> <p>En fin de stage : avec comme support un test oral ou écrit, évaluer les connaissances, principalement dans la conduite de groupe en sécurité.</p> <p>Ces compétences seront également évaluées par le tuteur au cours du stage en association.</p>
A.S.-2-A-4.4 - Environnement	<p>Etre capable de présenter les documents nationaux concernant cette problématique (fiches synthétiques)</p>		<p>Etre capable d'expliquer les expositions thématiques nationales</p> <p>Créer une fiche bilan du stage, d'une manifestation afin de mieux appréhender si le sujet a été pris en compte par les organisateurs</p>
Capacités à être formateur	<p>La volonté de prolonger ses compétences dans le domaine de la formation</p>		<p>Au cours du stage : évaluer les compétences et la motivation, dans toutes les UCC, pour suivre une formation de formateur (FIF)</p>



BF A Stages vie associative et fédérale

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements, ...) – Identifier les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif 	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (10H)</p> <p>Mieux connaître son association.</p> <ul style="list-style-type: none"> – Observer le fonctionnement associatif (vie statutaire et administrative, financements ...) – Connaître les différentes activités – S'impliquer dans un secteur du fonctionnement associatif <p>Mieux connaître son comité départemental. Réaliser un projet simple dans son association Ce projet peut être constitué par (au choix) :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'amélioration d'un aspect du fonctionnement – l'organisation de rencontres – l'accueil d'un nouveau public – l'amélioration des conditions de pratique ... 	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (10H)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Se positionner au sein de la fédération au niveau national. • Rechercher les modalités pratiques de l'organisation et du fonctionnement de la fédération. • Prendre contact avec des personnes de la région ayant des responsabilités nationales. • Prendre en compte le PND, le PRD et le PDD pour réaliser un projet.
---	---	---

BF A Stages en animation dans l'association ou le département ou la région

<p>1° Avant l'entrée en formation Période probatoire de contact (10H)</p> <p>Participer à l'animation de séances sous la responsabilité d'un tuteur aux qualifications reconnues dans l'association et dans le département.</p>	<p>2° Dans le cadre de la formation BF 1 A Animateur 1^{er} degré : (40H)</p> <p>Elaborer et conduire une progression d'apprentissage Prendre en compte l'évolution des publics. Justifier la progression suivie et les choix pédagogiques</p>	<p>3° Dans le cadre de la formation BF 2 A Animateur 2^{ème} degré (40H)</p> <p>Réaliser un projet d'animation au niveau départemental, en liaison avec le Comité et sa Commission Technique par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • créer une commission technique départementale ou participer à l'animation de l'existante • participer au développement de l'activité concernée. • organiser une manifestation entre plusieurs associations. • participer à l'organisation d'une manifestation départementale, régionale ou nationale • éventuellement s'intégrer à une équipe de formateurs d'Animateurs.
---	--	--

Evaluation et validation faites par le tuteur de stage et le responsable de l'association, le ou les responsables des comités départementaux ou régionaux, selon les modalités définies par la Commission Nationale Formation Ufolep (voir documents de la mallette formation : « dossier de période probatoire » et « stages en situation » annexe N°5).



Bibliographie - Centre de ressources

Générale

La **Mallette Formation de la Commission Nationale**
et ses 6 annexes

Site Internet du **Pôle Formation** www.ufolep.org

Site d'informations générales **Yatout** www.ufolep.org

Spécifique

Documents de travail conseillés par la CNS Volley ball

- les fondamentaux du volley ball m. Paoli édition Amphora
- volley ball l'entraînement par les jeux b. Froehner édition Vigot
- 1000 exercices et jeux de volley ball e et m Bachman édition Vigot
- le volley ball fédération du Québec collectif édition de l'homme
- vers le succès en volley ball Viera, Fergusson édition Vigot
- power volley ball a. Selinger, j.Ackermann-Blount édition Vigot
- les fondements pédagogiques et techniques y.Cloitre édition Amphora
- volley ball progression tactique y.Cloitre édition Amphora
- le stretching b.Anderson édition Solar
- étirements pratiques du sportif c. Bayer édition Chiron
- traumatologie du sport j.Genety, e.Brunet-Guedj édition Vigot
- la pliométrie g,d.Brunet édition Vigot
- musculation et entretien musculaire du sportif collectif édition Chiron
- nutrition, alimentation et sport c,p,j.Crapet édition Vigot
- enseignement des jeux sportifs collectifs c.Bayer édition Vigot
- règles officielles édition FFVB

